

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Taverny, le 13 avril 1994

COMMANDEMENT DES  
OPÉRATIONS SPÉCIALES

Base aérienne 921  
95155 TAVERNY CEDEX

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

N° 208 /DEF/COS/CD

## **DIRECTIVES COMPLEMENTAIRES**

Pour le lieutenant-colonel MAURIN

### **1.- MISSION**

Vous avez été désigné par le CEMA pour prendre, au départ du COMOPS "AMARYLLIS", le commandement tactique du détachement COS maintenu à Kigali.

Dans cette optique et :

- en étroite collaboration avec les forces belges et la MINUAR,
- en évaluant bien les risques inhérents à chaque action,
- en recherchant l'accord préalable des différents partis en présence, tout en vous conformant aux modalités d'exécution du cessez-le-feu.

Je vous demande d'être en mesure :

- 1 - d'extraire si nécessaire, les ressortissants, qui non volontaires jusqu'à présent, le souhaiteraient, ou tout autre nouveau cas,
- 2 - de tenter de localiser le coopérant disparu,
- 3 - de renseigner sur la situation locale,
- 4 - de proposer des attitudes ou des modes d'action en fonction de l'évolution de celle-ci,
- 5 - de guider toute opération d'appui aérien.

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

109

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

N 00574 du 09 FEV 2021

6 - de vous exfiltrer soit sur ordre, soit à votre initiative en cas de nécessité :

- \* par les moyens aériens des forces belges.
- \* par voie routière vers un point de recueil préalablement défini.

Ces hypothèses impliquent de prendre des mesures visant à limiter les effets collatéraux et la compromission ou la perte de matériels majeurs.

**2. - REFORCEMENT**

Compte tenu de la situation et des moyens du détachement vous demanderez au COMOPS ou aux forces belges, les renforcements éventuels que vous jugerez nécessaires (appuis, véhicules).

Le détachement spécialisé du Burundi pourrait, si la situation locale l'autorise, vous recueillir en cas de décrochage par voie routière selon des modalités qui restent à définir.

**3. - SUBORDINATION**

Votre détachement est placé sous commandement opérationnel du CEMA que j'exerce en son nom.

**4. - LIAISONS**

Après avoir récupéré les moyens transmissions du détachement spécialisé, vous assurerez une liaison permanente protégée avec le commandement des opérations spéciales (Taverny et COIA)

Le général de division LE PAGE  
Commandant des opérations spéciales



It is clear, monsieur Marin, que tout repose sur votre appréciation personnelle de la situation, raison pour laquelle un contact doit être maintenu. Vous avez déjà accompli un bon travail remarquable - Bon vent pour la suite - Très cordialement à vous -

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

108